

Compte rendu du conseil municipal du vendredi 7 mai 2021

Convocation : 30 avril 2021

Affichage du compte-rendu : 26 mai 2021

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 7 mai 2021 à 19h en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Sandra HÄHLEN, Maire.

Présents : Mmes Sandra HÄHLEN, Virginie FALCINELLA-GILLARD, Audrey WEST-LAMY, Mrs Georges MONNIER, Yves CHALUMEAU, Mmes Anne LE GUIRIEC-ROY, Sandrine DEBRAND, Mrs Guy TONNAIRE, Ernest MARTENOT, Jérôme BERT, Michel ROCHET, Daniel FERNIOT, Jocelyne GENELETTI

Absents excusés : Mme Emilie DACLIN qui donne pouvoir à Mr Ernest MARTENOT, Mme Claudine MILLER qui donne pouvoir à Mme Virginie FALCINELLA-GILLARD

Secrétaire de séance : Mme Virginie FALCINELLA-GILLARD

Madame RICHARD, présidente du foyer rural informe que le foyer rural s'est développé au fil des années. Le gymnase a un beau potentiel avec des salles et des horaires inoccupés.

Monsieur PINGLIER, président de l'association Sport et Forme, est venu présenter un projet de salle multisport pour tout public en lien avec l'ARS qui pourrait être installée dans la salle de judo du gymnase.

C'est un projet intéressant. La salle serait en accès libre de 6h à 23h tout le long de l'année. Afin de pouvoir prendre une décision, des compléments d'information supplémentaires seront abordés dans un prochain conseil municipal.

Le précédent compte-rendu du conseil est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour de la présente séance est accepté.

Délibérations : Toutes les délibérations présentées au conseil ont été approuvées à l'unanimité sauf stipulation.

1 - DPU :

Le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente d'une maison avec terrain, parcelle cadastrée AC 148.

Le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente d'une maison avec terrain, parcelle cadastrée AB 200.

Le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente d'une maison avec terrain, parcelles cadastrées AB 244, AB 247 et AB 248.

Le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente d'une maison avec terrain, parcelle cadastrée A 392.

2 - Règlement intérieur :

Madame le Maire informe que le règlement intérieur approuvé le 27 novembre 2020 a fait l'objet de remarques de la part des services de la Préfecture sur sa rédaction. Le règlement a été corrigé en conséquence pour garantir la sécurité juridique.

3 - Jobs d'été :

Madame le Maire informe que chaque année des personnes sont recrutées pour les vacances d'été pendant les congés des agents du service technique. Ce personnel sera chargé d'effectuer des tâches d'entretien de voirie et des bâtiments communaux. Après étude des différentes candidatures, Messieurs Lucas ECOIFFIER et Martin COLLET sont retenus pour l'entretien de voirie. Concernant l'aide au ménage des écoles, les candidats n'étaient pas disponibles avant le conseil municipal. Madame le Maire propose une validation par mail des candidatures par les conseillers.

4 - Columbarium :

Madame le Maire expose qu'il ne reste que trois emplacements vides dans le dernier columbarium. Il est donc nécessaire de prévoir l'achat d'une nouvelle installation pour pouvoir répondre aux éventuelles demandes des administrés. Après étude des différents devis, le conseil municipal décide avec une opposition (M. BERT) de retenir la proposition de l'entreprise TANIER pour un columbarium de 10 cases pour un montant de 4 790 € TTC.

5 - Travaux de régénération du stade :

Madame le Maire informe qu'il est nécessaire de faire des travaux d'entretien du sol sur le terrain d'honneur du stade qui est en mauvais état. Après étude de plusieurs devis, l'entreprise STADE+ est retenue pour un montant de 5 738.70 € TTC avec une abstention (Mme DEBRAND). Une demande de participation de 500 € sera demandée au FCMA.

6 - Récupérateurs d'eau :

Madame le Maire informe que le stade est arrosé avec l'eau potable. Afin de faire des économies et d'utiliser l'eau de pluie pour l'arrosage de celui-ci, le projet serait d'installer un récupérateur d'eau de 120 m³ derrière le gymnase. Après avoir consulté plusieurs entreprises, une seule a répondu, il s'agit de l'entreprise MALPESA pour un montant de 14 772.00 € TTC.

Des subventions vont être demandées auprès du département et de l'Agence de l'Eau afin d'aider la commune à financer ce projet.

7 - Nettoyages des vitres des bâtiments communaux :

Madame le Maire informe que la commune n'est pas équipée pour faire le nettoyage des vitres des bâtiments de la mairie, de la salle des fêtes et des studios car elles sont trop hautes. Après avoir étudié plusieurs devis, l'entreprise SNS est retenue pour un montant de 400 € HT.

8 - Tour de garde des élections départementales et régionales :

Madame le Maire rappelle que les élections départementales et régionales se dérouleront au gymnase les dimanche 20 et 27 juin 2021. Elles se dérouleront avec des conditions sanitaires très strictes. Pour tenir le bureau de vote, les assesseurs devront être testés à J-2 ou avoir reçu la 1^{ère} dose du vaccin. Il faudra 3 personnes par bureau de vote, soit 6 personnes + 1 personne pour le contrôle des cartes d'identité à l'entrée du bureau de vote. Un appel a été fait auprès de la population afin de tenir les bureaux de vote.

Une demande a été faite à La Préfecture pour transférer le bureau de vote au gymnase car la salle de la mairie est trop petite pour installer le double scrutin et respecter le protocole sanitaire.

- Organisation du bureau de vote le dimanche 20 juin 2021

	Bureau Elections régionales	Bureau Elections départementales	Entrée
8h-10h30	GENELETTI Jocelyne	MONNIER Lucile	TONNAIRE Guy
	ROCHET Michel	CHALUMEAU Yves	
	FALCINELLA-GILLARD Virginie	TONNAIRE Roland	
10h30-13h00	WEST-LAMY Audrey	VUILLERMOZ Marie	CHALUMEAU Yves
	FERNIOT Daniel	MONNIER Georges	
	DAMNON Gérard	ROUSSEL Cécile	
13h00-15h30	JUNOD Michel	CHALUMEAU Alice	MONNIER Georges
	HÄHLEN Sandra	BERT Jérôme	
	HÄHLEN Erich	CHALUMEAU Dominique	
15h30-18h00	MARTENOT Ernest	MARTENOT Ouria	HÄHLEN Sandra
	BOUSSON Pascal	FALCINELLA-GILLARD Virginie	
	TONNAIRE Guy	MONNIER Georges	

- Organisation du bureau de vote le dimanche 27 juin 2021

	Bureau Elections régionales	Bureau Elections départementales	Entrée
8h-10h30	GENELETTI Jocelyne	FALCINELLA-GILLARD Virginie	FERNIOT Daniel
	ROCHET Michel	MONNIER Lucille	
	CHALUMEAU Yves	TONNAIRE Roland	
10h30-13h00	WEST-LAMY Audrey	VUILLERMOZ Marie	HÄHLEN Sandra
	LE GUIRIEC-ROY Anne	ROUSSEL Cécile	
	DAMNON Gérard	DUGOIS Patricia	
13h00-15h30	JUNOD Michel	CHALUMEAU Alice	CHALUMEAU Yves
	MARTENOT Ernest	BERT Jérôme	
	HÄHLEN Erich	CHALUMEAU Dominique	
15h30-18h00	HÄHLEN Sandra	MARTENOT Ouria	LE GUIRIEC-ROY Anne
	BOUSSON Pascal	FALCINELLA-GILLARD Virginie	
	MONNIER Georges	TONNAIRE Guy	

Informations diverses :

Le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation a reconnu, par un arrêté ministériel en date du 3 mars 2021, le caractère de calamité agricole aux pertes de récolte sur fourrages provoquées par la sécheresse de l'été 2020 pour 329 communes du Jura dont Mouchard.

Le Cross de l'Institut des Compagnons initialement prévu le 9 avril 2021 est reporté au 4 juin 2021. L'OMS a fait don de coupes et de médailles.

Maison France Service a répondu favorablement afin de venir faire une permanence à Mouchard dans les locaux de la mairie le jeudi matin une semaine sur deux. Ils ont besoin de matériel pour imprimer et scanner.

Madame RENAUD, assistante sociale ne reçoit plus les administrés à la mairie de Mouchard. Un courrier a été envoyé au président du Conseil Départemental pour solliciter à nouveau sa venue.

Monsieur GROSSEN demande l'installation d'un miroir afin de pouvoir sortir de chez lui. Il faut créer un STOP pour sortir de la rue. Le projet est en cours de réalisation.

Madame le Maire informe le retour de la secrétaire Elodie MOREL à 80% depuis le 27 avril 2021.

Cérémonie du 8 mai à 11h sans public. Monsieur ROCHET revient sur le fait qu'au 1^{er} mai les manifestations sont autorisées et non celles du 8 mai.

Le nettoyage de printemps se déroulera le 29 mai. Rendez-vous est donné à 9h au champ de foire. Monsieur MARTENOT réclame un suivi du nettoyage auprès des agents du service technique. Il y a trop d'incivilités de la part de la population.

Monsieur FERNIOT a assisté à une réunion OPAH. Tout se passe bien, 13 logements bailleurs, 101 dossiers d'aide, 48 en autonomie avec une prolongation d'un an. Validation d'un dossier à Chamblay et un à Pagnoz. Un dossier non favorable à Cramans.

Madame WEST-LAMY informe que Age et Vie ont trouvé un terrain à Mouchard. Le projet est validé, une étude de faisabilité est en cours.

Questions diverses :

Monsieur MARTENOT demande pourquoi les lettres qui arrivent en mairie destinées aux membres du conseil municipal ne sont pas lues.

Monsieur FERNIOT demande pourquoi les bancs en bois vers la gare ne sont pas remis en place par le Département. Monsieur MONNIER prend contact avec le Département.

Madame GENELETTI demande si la mairie a reçu des demandes de subvention des associations. Elles seront votées au mois de septembre.

Monsieur le Sous-Préfet sera en visite à Mouchard le 15 juillet 2021 au matin.

Monsieur ROCHET demande pourquoi le parquet de la salle des fêtes est remplacé par un plus petit alors qu'il devait être remplacé à l'identique. Madame le Maire répond que c'est une question d'économie et de coût car dans les travaux de la salle des fêtes il y a beaucoup de plus-values.

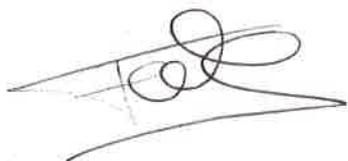
Monsieur ROCHET a constaté le changement de bureau dans le secrétariat de la mairie et demande pourquoi le grand bureau a été remplacé par 2 bureaux. Qu'est ce qui justifie ce changement ? Est-ce que le personnel a été consulté et est-ce que le personnel a accepté ? Madame le Maire répond qu'elle a travaillé avec la Communauté de Communes avant de faire ce changement pour que les 2 secrétaires travaillent au mieux, c'était aussi pour des raisons de sécurité.

Monsieur ROCHET réclame la présentation des coûts du gymnase. Une présentation sera faite lors d'un prochain conseil municipal.

La séance est levée à 21h41.

La secrétaire

Virginie FALCINELLA-GILLARD



le Maire

Sandra HÄHLEN

